



CPA/4604

LES AMIS D'ACCOMPAGNER

asbl - vzw

Sous le haut patronnage de Son Altesse Royale la Princesse Astrid

Éditorial

Comme les doigts de la main ... elles sont inséparables et complémentaires nos ASBL « Les Amis d'Accompagner » et « Accompagner.Bxl » !



Asbl—Vzw
CPA / 4604



Accompagner.Bxl
Asbl

À l'origine de la création d'Accompagner, nous faisons ce constat : « la situation des certaines personnes ne s'améliore pas, parce qu'elles ne font pas les démarches appropriées ». En effet, la peur, l'inconnu, l'ignorance sont autant de freins à entreprendre des démarches seul. Nous étions convaincus de la nécessité de les seconder en accompagnant ces personnes « sur le terrain », en vue de contribuer efficacement à améliorer de leur situation. La présence d'un tiers vainc bien des obstacles.

Mais avant d'entreprendre un accompagnement de terrain, une nécessité complémentaire et préalable s'imposait pour le rendre vraiment efficace: offrir un accueil chaleureux, une écoute patiente, une analyse approfondie de leur situation, une orientation détaillée et un suivi. Soit autant de jalons indispensables avant de leur proposer d'être accompagnées là où il le faut.

C'est pour traduire ces deux nécessités dans les faits et la pérennité qu'est né le Projet Accompagner, porté aujourd'hui conjointement par l'asbl-vzw « Les Amis d'Accompagner » et l'asbl « Accompagner.Bxl ». La première prenant en charge l'accueil et l'orientation sociojuridique et la seconde l'accompagnement ambulatoire. L'une ne va pas sans l'autre. Elles sont indéfectiblement liées entre elles.

Guy & Roger

Synergie d'actions de nos services

Il nous arrive de rencontrer des situations où les démarches à entreprendre restent infructueuses, et ce, malgré tous les efforts fournis. C'est le cas de Gheorghe, notre bénéficiaire, que nous évoquons ici.

Roumain et ne parlant pas le français, la barrière linguistique, il est vrai, n'a pas facilité les choses.

Lorsque Monsieur a demandé notre aide, nous avons fait appel à notre seul bénéficiaire parlant sa langue. Florian a pris à cœur d'accompagner Monsieur pour chacune de ses démarches juridiques, administratives, sociales, médicales, etc.

Le Service d'accompagnement ambulatoire a donc rédigé plusieurs ordres de mission suivant les demandes d'accompagnement reçues et de notre Service d'orientation sociojuridique, et de Diogène, partenaire qui faisait aussi le suivi de Monsieur en collaboration avec nous.

Toutes les portes se refermaient. Aux dernières nouvelles, sans abri, malade et âgé, Monsieur devait encore toujours trouver un hébergement, même temporaire.

Désespéré et frustré, Florian avait l'impression d'être devant un mur infranchissable : aucune démarche n'aboutissait ! Dès lors, il s'en est ouvert à la Coordinatrice du volontariat. Celle-ci s'est tournée vers la Coordinatrice du service social qui a contacté différents partenaires en vue de pouvoir répondre au besoin de logement de Monsieur. Des nouvelles demandes d'accompagnement sont arrivées au Service d'accompagnements, et Florian,

notre bénéficiaire, s'est courageusement remis sur le terrain avec Gheorghe. Avec succès cette fois !

En effet, grâce à cette cohésion, la collaboration autour du suivi de monsieur, celui-ci a pu enfin trouver un hébergement tenant compte de sa situation précaire en tous points. Je laisse la parole à Florian et à Gheorghe pour évoquer ici leur ressenti durant ce rude parcours.

Francine An.

« J'apprécie beaucoup qu'on ait pu m'aider et m'accompagner dans mes démarches. Je n'aurais jamais pu y arriver seul, ni me présenter aux rendez-vous. La présence du volontaire a été un soutien inestimable pour moi. J'avais l'envie de continuer de me battre parce que je savais qu'il y avait quelqu'un à mes côtés. Aller chez l'avocat, aller à l'hôpital ou chez Les Amis d'Accompagner tout cela était éprouvant, mais avec l'aide du volontaire qui, en plus parlait ma langue, tout cela s'est allégé. Je suis maintenant hébergé, je ne sais pas combien de temps cela va durer mais je vous suis tous très reconnaissant. »

Gheorghe, bénéficiaire



Notre accueil relationnel

Kaoutar, Sophie et moi-même, nous sommes réunies pendant plusieurs mois afin de clarifier le rôle des accueillants relationnels (bénévoles dont l'exercice principal est d'accueillir le public se présentant à notre permanence sociale). Après plusieurs réunions et quelques documents révisés, nous sommes toutes les trois tombées d'accord sur un processus d'entrée en activité d'un nouvel accueillant.

Ainsi, voit le jour, un entretien avec Kaoutar, une période d'essai, des réunions de feedback, ... ainsi que la refonte du contenu de la formation de base en vue de la rendre plus dynamique grâce aux mises en situation. Je laisse ci-après notre bénévole Peggy – Accueillante Relationnelle, vous en dévoiler davantage sur son expérience et son rôle.

Mathilde

Bonjour,

Je m'appelle Peggy et cela fait quelques années maintenant que j'accueille les bénéficiaires à Accompagner. Mon travail consiste à les accueillir avec le sourire, à leur demander leur carte d'identité afin de les inscrire à la permanence sociale (par Sophie ou Kaoutar).

Après les leur avoir rendues, je leur propose un café ou un thé avec une douceur pour qu'ils attendent chaleureusement et patiemment d'être reçus par un agent/assistant social.



Comme je suis pensionnée, j'ai beaucoup de chance de proposer mes services à Accompagner. Depuis l'ouverture de ce service à la population, j'ai beaucoup aimé l'esprit dans lequel tous les travailleurs et les bénévoles s'investissent. Ils sont vraiment dévoués et tentent toujours l'impossible pour trouver des solutions. Il y règne toujours une bonne entente entre nous, même dans les moments de tension.

Mais mon travail ne reste pas statique. Une formation est toujours proposée et récemment j'en ai suivi une qui a permis de préciser les tâches de chacun.e. Ainsi, pour l'accueillante relationnelle que je suis, je peux encore améliorer l'accueil du bénéficiaire en lui proposant par exemple de lire la charte de bienvenue (flyer à disposition du public) et de lui expliquer l'objectif du projet d'Accompagner. Lorsque le public est accueilli, je peux aussi aider à vérifier les stocks de fourniture, à garder une certaine propreté dans les lieux d'accueil, à classer les dossiers, ...

Durant la formation, nous avons également abordé notre sécurité face à des situations d'agressivité ou de tension. Quels réflexes, quels outils sont à notre disposition ? Bref, cette formation m'a été fort utile, surtout pour avoir une meilleure vision des rôles de chacun.e (le nôtre, mais aussi ceux des travailleurs qui nous encadrent).

Peggy

Fête des Voisins

Le Comité de Quartier Van Huffel, encadré par « les Amis d'Accompagner », avait à cœur d'organiser une fête des voisins le 26 mai dans le Parc Victoria de Koekelberg. Certains



ont directement pris la responsabilité de contacter associations et koekelbergeois pour des collaborations. Grâce à eux, un programme attrayant a pu être proposé aux habitants : cours de dessins, séance d'initiation à la boxe, jeux de société encadrés par des animateurs, grimages...

Julien, Sophie et Imad ont soutenu chacune de leurs propositions et ont ainsi orchestré les festivités : stand d'accueil et



d'information, stand pour les plus petits et un autre pour les adolescents, stand de boissons et de nourriture que chacun apporte et partage généreusement et un dernier stand permettant d'échanger des idées pour améliorer la vie dans le quartier et recruter de nouveaux sympathisants. Pour préparer ce dernier stand, les membres du comité ont participé à la création d'un panneau regroupant tous leurs projets pour le quartier permettant ainsi d'inspirer les habitants et faire naître de beaux projets et nouvelles synergies.

Sophie

La notion de « reconnaissance » traduit l'idée selon laquelle la relation des sujets entre eux est façonnée par une dépendance réciproque à l'égard de la considération ou de la reconnaissance que chacun rencontre dans l'autre ou les autres.

Or, dans notre société, un des obstacles majeurs à la reconnaissance de ceux qui, hors du travail, se voient contraint de solliciter l'aide sociale pour vivre et survivre relève de la logique d'un système bureaucratique qui leur impose des obligations formelles et des contrôles renforçant leur dépendance et leur marginalisation sociale.

Cette situation traduit la **violence structurelle** caractéristique de la bureaucratie. La violence structurelle correspond à des formes omniprésentes d'inégalités sociales qui s'appuient sur la menace (comme celle de la suspension des allocations sociales) ont invariablement une tendance à susciter des formes d'aveuglement volontaire associées aux procédures bureaucratiques.

Le parcours du combattant pour obtenir l'aide sociale attise le sentiment d'impuissance quand l'avenir semble dépendre de la façon dont les personnes ont bien ou mal rempli un formulaire et respecté des consignes dont certains ne comprennent pas la teneur faute d'une maîtrise et d'une connaissance suffisante de la langue ou en raison de la peur qu'inspire les professionnels dont on craint la sanction.

Une vie socialement invisible, c'est une vie dont l'estime de soi est lacunaire du fait du peu de considération et de prestige dont la personne jouit en raison du mépris qu'elle ressent comme tel et dont elle est l'objet à l'intérieur de séries d'humiliations et d'offenses.

À l'encontre de cette vision de l'invisibilité sociale, comme pathologie sociale de la société contemporaine, Axel Honneth promeut la « réalisation de soi » comme critère éthique de la normalité d'une « vie bonne ».

Axel Honneth prône à l'inverse l'importance la reconnaissance d'une personne par le fait d'accorder à l'autre une **valeur inconditionnelle** à l'intérieur de procédures concrètes de reconnaissance par lesquelles une valeur est accordée à une personne (Le Blanc, 2009 : 148-149).

La **visibilité sociale** d'une personne provient de son intelligibilité reconnue dans des gestes perceptifs de reconnaissance manifestation d'une relation de respect à l'autre.

« un acte de reconnaissance est l'expression visible d'un décentrement individuel que nous opérons en réponse à la valeur d'une personne : par des gestes appropriés et des expressions du visage nous manifestons publiquement que nous concédons à l'autre personne une autorité morale sur nous-mêmes, en raison de sa valeur » (Honneth, 2006 :242).

Tendre vers la « reconnaissance » des personnes implique de mettre l'accent sur leurs « **capacités** » au sens que lui a donné Amartya Sen, comme étant la possibilité pour les individus de faire des choix parmi les biens qu'ils jugent estimables et de les atteindre effectivement.

Reconnaître la valeur de l'humain, c'est reconnaître qu'il peut être fragilisé comme humain au point d'être partiellement déshumanisé, en raison de contextes sociaux qui interdisent le développement légitime des « capacités » au cœur desquelles se trouvent les capacités cognitives, qui mettent à disposition les moyens d'utiliser son esprit

ou sa pensée dans le sens d'une pensée à soi et aussi d'une libre expression (Nussbaum, 2008 : 121).

« Tout ce que tu fais pour moi sans moi, tu le fais contre moi » Gandhi

La finalité de l'accompagnement social serait de contribuer à la reconnaissance des personnes à trois niveaux : confiance en soi dans leurs relations ; respect de soi avec celui de leurs droits ; estime de soi en leurs capacités constitutives de leur identité.

L'accompagnement tend à briser l'isolement de ceux qui se sentent victimes du mépris ressenti quand ils se heurtent à un système de règles qui les exclut et les condamne à l'invisibilité sociale.

Penser la relation de l'accompagnant à l'accompagné, tel est le problème (Beauvais et Yapo :2009). Au cœur de la relation d'accompagnement se situe l'enjeu de l'émergence de l'Autre, « accompagné », comme sujet libre et autonome, doté de capacités souvent ignorées ou méconnues pour réaliser le projet qui est le sien.

Le nom « accompagnement » renvoie à plusieurs significations : compagnie, compagnon et le verbe « accompagner » celles de cheminer, faire chemin ensemble, être sur le chemin.

Si le chemin paraît être l'essentiel, c'est parce que s'y joue le devenir personnel et professionnel de l'accompagné.

L'accompagné porte en lui l'« œuvre » à réaliser indissociable de son humanité. C'est en lui-même que l'individu est projet. D'où la volontaire astreinte de l'accompagnant au respect du projet de l'accompagné.

« Accompagnant » et « accompagné » partagent une communauté de cheminement où entre en jeu leurs préoccupations, leurs expériences, leurs savoirs, les capacités et aptitudes de l'un comme de l'autre.

Une illustration de ce chemin d'accompagnement est le projet ORCA (Orientation, REConversion dans les métiers de l'Aide à domicile). Le projet s'adresse à des jeunes aux profils socio-économique et scolaire diversifiés qui n'ont encore d'expérience professionnelle et des travailleurs qui ont récemment perdu leur emploi ou avec des contrats précaires et qui doivent se reconverter.

Le projet vise co-construire une filière intégrée entre les différents organismes d'insertion socioprofessionnelle et de formation, avec l'implication concrète des employeurs potentiels. Le but est d'offrir à des personnes souvent confrontées à des difficultés personnelles, organisationnelles, familiales, la possibilité de retrouver son estime de soi, de s'intégrer dans un réseau social, être soutenu dans son apprentissage et ce, jusqu'à l'emploi.

Ce projet est initié par le Citea, une coopérative d'insertion et de réinsertion socioprofessionnelle à finalité sociale (Fondation Roi Baudouin, Champ de vision, Été 2021).

En conclusion, « Une société juste ou plus simplement une société décente n'est pas celle qui distribue de la reconnaissance, mais une société qui contribue à ce que ses membres aient de la **valeur à leurs propres yeux et à ceux des autres**, autrement dit une société qui accroisse la capacité à donner de ceux qui en sont membres » (Cail-ly, 2007 :208)

G. Warnotte

Lettre ouverte à Michel Maes

Cher Michel,

Nous avons appris ce jeudi 11 mai 2023 tôt le matin que tu avais déposé les armes face à la maladie. Des blessures, des bobos, des hospitalisations, des difficultés, tu en as rencontré dans ta vie et pourtant nous gardons de toi l'image d'un homme souriant, positif, blagueur, combattant. Baisser les bras, ce n'était pas dans ton vocabulaire, que ce soit pour ta situation personnelle, mais aussi face à la situation des bénéficiaires que tu as accompagnés durant 3 ans.



Tu es arrivé parmi nous le 07 janvier 2016. Nous t'avons soutenu dans plusieurs démarches. Tu as été accompagné par certains d'entre nous. Et tu as voulu rendre la main que nous t'avons tendue. De 2016 à 2018, tu as réalisé 274 missions d'accompagnement. Quel dévouement pour les autres ! Tu étais généreux Michel. Sache que lorsque nous ne trouvons pas de bénévole, nous te contactons. Rarement, tu as refusé une mission même la plus compliquée.

Nous nous souvenons de ta détermination à aider, à réussir ta mission. Ainsi, les obstacles tels que la mobilité d'une personne, la barrière de la langue, ... n'en étaient pas réellement. Nous nous souvenons d'une « table ronde de bénévoles » où tu as expliqué avoir utilisé le dessin pour mener ta mission à bien. Tu ne parlais pas la langue du bénéficiaire, mais tu dessinais très bien. Voilà ta solution !

Des dessins, tu nous en as fait pas mal. Des portraits, des cartes d'anniversaire, des illustrations, tu dessinais de tout. Nous aurons la chance de penser à toi, car ta signature est encore bien présente dans nos locaux. Merci au dessinateur que tu étais pour cette trace que tu nous laisses et pour cette passion partagée.



Après une grosse hospitalisation en 2018, tu as décidé d'arrêter

l'accompagnement de terrain et de nous soutenir en tant que bénévole accueillant relationnel. Accueillir avec bonne humeur le public à l'Association, voilà une tâche qui te correspondait également. Tu l'as fait jusqu'à l'arrivée du Covid. Après, tu as décidé de pas à pas te retirer tout en restant connecté. Merci pour ta présence à nos côtés.

Tu es parti Michel retrouver les tiens. Nous avons été te visiter pour une dernière prière. Tu étais plus apaisé. Tu n'as pas baissé



les bras. Tu t'es battu jusqu'au bout. Tu garderas à Accompagner une place bien particulière et nous savons que de là-haut, tu veilleras sur nous. Bon voyage, Michel, et MERCI.

Avec le soutien et les pensées de tous tes collègues d'Accompagner,

Mathilde

Un bénévole témoigne

(Cf. page 1)

« Je me réjouis d'avoir pu aider quelqu'un qui était vraiment en besoin et qui apprécie l'aide reçue. Son dossier est tellement complexe puisqu'il touche à tous les domaines, presque. La difficulté est que les démarches n'aboutissaient pas, cela ne rendait pas les choses faciles.

J'étais en colère et frustré me disant « Pourquoi, même quand on a droit à quelque chose on ne l'obtient pas sans l'aide d'une association et des assistants sociaux ? Pourquoi doit-on toujours se casser la tête pour toute démarche qu'on essaie de faire dans les normes prévues ? » Les démarches avec monsieur m'ont stressé, et j'étais insatisfait des réponses qu'on nous a données par-ci par-là.

Aujourd'hui je me réjouis pour Monsieur. Même si ce n'est pas encore la fin des démarches, il est au moins hébergé. On va continuer la lutte pour la suite des démarches. Je continuerai à rédiger mes retours de mission le plus clairement possible pour permettre à l'association de faire le suivi de monsieur. »

Florian



Aandacht !

Voortaan kunt U de Nederlandse uitgave bekomen op aanvraag aan Accompagner, Sergijsselstraat 23, 1081 Brussel (mathilde.biette@accompagner.be)

Les amis d'Accompagner N.N.
0879.434.959

Accueil et correspondance :
Rue Emile Sergijssels, 23
1081 Bruxelles
T: 02.580.20.30
bruxelles@accompagner.be

Accompagnement ambulatoire :
02.580.20.33
info.saa@accompagner.be

Site internet :
www.accompagner.be

Siège social
Rue des Braves 21
1081 Bruxelles
Coordonnées bancaires
IBAN BE25 1142 6095 4582
BIC CTBKBEBX

Vos données personnelles

Si vous ne désirez plus recevoir d'informations de notre part ou préférez recevoir la lettre Info par courriel plutôt que par la poste, veuillez contacter mathilde.biette@accompagner.be. Si vous désirez que vos données soient retirées de notre base de données, veuillez contacter arnaud.de.temmerman@accompagner.be

Editeur responsable : Guy Leroy, rue des Braves 21 - 1081 Bruxelles
(bruxelles.pre@accompagner.be)

Comment nous aider ?

En versant un don au compte IBAN BE25 1142 6095 4582 de «Les Amis d'Accompagner» avec en communication «Don». Nous vous délivrerons l'attestation fiscale annuelle pour tout don > ou > à 40€ cumulés dans l'année, et ce au courant du 1er trimestre 2024.



Koekelberg, le 26 juin 2023

Supplément à la « Lettre Info » n° 57, trimestriel, Dépôt BB Carrière – 1081 Koekelberg, N° d'agrément : P918518.

N.N. 879.434.959
IBAN : BE25 1142 6095 4582
BIC: CTBKBEBXXXX

ORDRE DE VIREMENT OVERSCHRIJVINGSOPDRACHT

Communication Mededeling

L E S A M I S D ' A C C O M P A G N E R A S B L
R U E D E S B R A V E S 2 1
1 0 8 1 K O E K E L B E R G